

Fiche de Données de Sécurité

ULTRABOND P990 1K T



Fiche du 2/2/2006, revision 1

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

Dénomination commerciale: ULTRABOND P990 1K T

Type de produit et emploi: Adhésif polyuréthane

Fournisseur:

MAPEI S.p.A. - Via Cafiero, 22 - 20158 Milan - ITALIE

Numéro de téléphone de la société et/ou d'un organisme officiel de consultation en cas d'urgence:

MAPEI S.p.A - Tel. +(39)02376731

Centre Antipoison - Hôpital Niguarda - Milan - Tel.(39)(2)66101029

2. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substances dangereuses contenues aux termes de la directive 67/548/CEE et classification relative:

10% - 12.49% oxyde de calcium

CAS: 1305-78-8 EINECS: 215-138-9

Xi R38 R41

0.5% - 0.99% Diisocyanate de methylenediphenyle

N. 67/548/CEE 615-005-00-9 CAS: 26447-40-5 EINECS: 247-714-0

Xn R20 R36/37/38 R42/43

0.5% - 0.99% Bis(trimethoxysilylpropyl)amine

CAS: 82985-35-1 EINECS: 403-480-3

Xi N R41 R51/53

3. IDENTIFICATION DES DANGERS

En cas de contact avec les yeux le produit provoque de graves lésions oculaires, comme l'opacification de la cornée ou la lésion de l'iris.

En cas d'inhalation, le produit peut provoquer des phénomènes de sensibilisation.

4. PREMIERS SECOURS

En cas de contact avec la peau:

Retirer immédiatement les vêtements contaminés.

Laver immédiatement avec beaucoup d'eau et éventuellement du savon les parties du corps ayant été en contact avec le produit même en cas de doute.

En cas de contact avec les yeux:

Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau courante en gardant les paupières ouvertes, pendant au moins 10 minutes. Protéger ensuite les yeux avec une gaze stérile ou un mouchoir propre secs. CONSULTER UN MEDECIN.

N'utiliser aucun type de collyres ou de pomades avant d'avoir effectué une visite médicale ou sans l'avis d'un ophtalmologue.

En cas d'ingestion:

Il est possible d'administrer du charbon actif dans de l'eau ou de l'huile de vaseline minérale médicinale.

En cas d'inhalation :

Aérer la pièce. Eloigner immédiatement le patient du lieu contaminé et le maintenir au repos dans un lieu bien aéré. APPELER UN MEDECIN.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Extincteurs recommandés:

Eau, CO2, Mousse, Poudres chimiques en fonction des matériaux menacés par l'incendie.

Extincteurs interdits:

Aucun en particulier.

Risques de combustion:

Les fumées générées lors d'un incendie peuvent contenir les vapeurs des composés initiaux ou /et des produits toxiques ou irritants non identifiés.

Eviter de respirer les fumées.

Fiche de Données de Sécurité

ULTRABOND P990 1K T

Moyens de protection:

Utiliser des protections pour les voies respiratoires.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles:

Porter un masque, des gants et des vêtements de protection.

Précautions au niveau de l'environnement:

Contenir les fuites avec de la terre ou du sable.

Si le produit s'est déversé dans un cours d'eau, dans les égouts ou s'il a contaminé le sol ou la végétation, avertir les autorités compétentes.

Méthodes de nettoyage:

Ramasser rapidement le produit en utilisant des vêtements de protection.

Si le produit est à l'état liquide, empêcher qu'il ne pénètre dans les égouts.

Ramasser le produit pour qu'il soit recyclé, si possible, ou éliminé. L'absorber éventuellement avec un matériau inerte.

Après avoir collecté le produit, laver la zone et les matériaux contaminés avec de l'eau.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions pour la manipulation:

Éviter le contact et l'inhalation des vapeurs. Consulter également le paragraphe 8 suivant.

Ne pas manger et ne pas boire pendant le travail.

Matières incompatibles:

Aucune en particulier.

Conditions de stockage :

Les boîtes doivent toujours bien être fermées.

Indication pour les locaux:

Locaux correctement aérés.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Précautions à prendre:

Aérer correctement les locaux où le produit est stocké et/ou manipulé.

Protection respiratoire:

Nécessaire en cas d'une aération insuffisante ou d'une exposition prolongée.

Utiliser une protection respiratoire adéquate, quand la concentration des vapeurs ou des poudres est supérieure à celle admise sur les lieux de travail (TLV).

Dans le cas de insuffisant aération utiliser masque avec des filtres AK2 (EN 141).

Protection des mains:

Utiliser des gants de caoutchouc de protection.

L'utilisation de gants en LLPDE (0,06mm), en nitrile (0,4mm) ou en butyle (0,5mm) est conseillée. Les gants en latex sont déconseillés.

Protection des yeux:

Lunettes de sécurité.

Protection de la peau:

Porter des vêtements qui protègent entièrement la peau.

Tous les équipements de protection individuelle (E.P.I) doivent être conformes aux normes CE

qui les régissent (telles que EN 374 pour les gants et EN 166 pour les lunettes). Ils doivent être

maintenu en bon état et stockés de manière adéquate.

La vie des E.P.I qui permettent de se protéger contre les agents chimiques dépend de différents facteurs (typologie d'emploi, facteurs climatiques, conditions de stockage ...) qui peuvent concourir à réduire leur durée de vie mentionnée dans les normes CE.

La consultation du fournisseur des E.P.I est toujours recommandée.

Il faut former l'opérateur à l'utilisation correcte des E.P.I.

TLV des substances contenues:

Aucune

Fiche de Données de Sécurité

ULTRABOND P990 1K T

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect:	pâte
Couleur:	beige ou marron
Odeur:	typique
Point de fusion:	-- °C
Densité relative:	1,37 g/cm ³ (23°C)
Hydrosolubilité:	insoluble
Liposolubilité:	partiellement soluble
Viscosité :	800.000 mPa.s (23°C)

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Conditions à éviter:

Stable dans des conditions normales.

Peut générer des gaz inflammables au contact de métaux élémentaire (alcalis et terres alcalines, alliages en poudre ou vapeurs)de réducteurs forts.

Peut générer des gaz toxiques au contact d'acides minéraux oxydants, d'agents d'oxydation forts.

Peut s'enflammer au contact d'acides minéraux oxydants, d'agents d'oxydation forts.

Polimérise par chauffage

En contact avec l'eau développe anhydride carbonique

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Voies de pénétration:

Ingestion: Oui

Inhalation: Oui

Contact: Oui

Renseignements toxicologiques sur le produit:

Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.

Ci-dessous sont reportées les informations toxicologiques relatives aux principales substances présentes dans le produit.

Corrosivité/Pouvoir irritant:

Oeil:

Le contact direct peut causer de lésions oculaires graves.

Pouvoir sensibilisant:

Possible, en cas de plusieurs contacts

Cancérogénèse:

Aucun effet n'a été remarqué.

Mutagénèse:

Aucun effet n'a été remarqué

Teratogénèse:

Aucun effet n'a été remarqué

Autres informations:

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Biodégradabilité: il n'existe pas de donnée expérimentale, mais on pense que le produit est partiellement biodégradable.

Toxicité pour les organismes d'eau: pas de données expérimentales disponibles.

Utiliser le produit rationnellement en évitant de le disperser dans l'environnement.

Liste des substances contenues dangereuses pour l'environnement et relative classification:

0.5% - 0.99% Bis(triméthoxysilylpropyl)amine

CAS: 82985-35-1 EINECS: 403-480-3

R51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Fiche de Données de Sécurité

ULTRABOND P990 1K T

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Récupérer si possible. Envoyer à des usines de traitement autorisées ou à l'incinération dans des conditions contrôlées. Opérer en respectant les dispositions locales et nationales en vigueur.

Disposial de produit durci (EC code) : 08 04 10

Disposial de produit non durci (EC code): 08 04 09

Le code européen des déchets qui est suggéré est basé sur la composition du produit. Selon le champ d'application spécifique il peut être nécessaire de lui attribuer un code différent.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

RID/ADR: marchandise non dangereuse

Maritime (IMO/IMDG): marchandise non dangereuse

MAR/POL 73/78, pièce jointe III: Non

Aérien (ICAO/IATA): marchandise non dangereuse

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Directive CE/99/45 (Classification et étiquetage):

Symboles:

Xn Nocif

R Phrases:

R41 Risque de lésions oculaires graves.

R42 Peut entraîner une sensibilisation par inhalation.

S Phrases:

S23 Ne pas respirer les aérosols.

S26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

S45 En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

S36/37/39 Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.

Contient:

Diisocyanate de methylenediphenyle

16. AUTRES INFORMATIONS

Principales sources bibliographiques:

NIOSH - Registry of toxic effects of chemical substances (1983)

ECDIN - Environmental Chemicals Data and Information Network - Joint Research Centre, Commission of the European Communities

Istituto Superiore di Sanità - Inventario Nazionale Sostanze Chimiche

I.N.R.S. - Fiche Toxicologique

ACGIH - Treshold Limit Values (TLV)

SAX'S - Dangerous properties of industrial materials - Tenth Edition

Les informations contenues se basent sur nos connaissances à la date reportée ci-dessus. Elles se réfèrent uniquement au produit indiqué et ne constituent pas de garantie d'une qualité particulière.

L'utilisateur doit s'assurer de la conformité et du caractère complet de ces informations par rapport à l'utilisation spécifique qu'il doit en faire.

Cette fiche annule et remplace toute édition précédente.

Text of R phrases referred to under heading 2:

R38 Irritant pour la peau.

R41 Risque de lésions oculaires graves.

R20 Nocif par inhalation.

R36/37/38 Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.

R42/43 Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et par contact avec la peau.

R51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.